IMT Nuremberg Archives

H – 4777

International Court of Justice

H4777 -0001

N° 133

N° du P.
N° du G.
N° du J.

315 - Pharisien - 40.0192 - 5.000

COUR DE JUSTICE
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

25
36

Procès-verbal d'interrogatoire et de confrontation

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
Exhibit RF1140
Filed Feb 5, 1946

L'AN mil neuf cent 11 DECE 1944, le

du mois de à heure du

Déférant à notre mandat de comparution

après avoir été extrait de la Maison d'arrêt de

Devant nous, ACHILLE OLMI Juge d'instruction, assisté

de J. GRANDET, Commis-Greffier assermenté, s'est présenté

a été amené

en notre cabinet, à Paris, le sieur Muzard Robert

Me Lunois Jugnini et Bodson

Conseil de l'inculpé, dûment convoqué et à la disposition de qui la procédure avait été mise la veille de ce jour, tous présents.

Je suis né à Quiçay (Vienne) le 9 avril 1914 - J'ai fait toutes mes études à Poitiers où j'ai obtenu mon diplôme de bachelier en 1932 - Préparant une licence d'allemand en vue de devenir Professeur je suis parti pour Berlin la même année et j'ai obtenu en 1934 à l'Université de Berlin un diplôme d'enseignement de langue allemande - Ayant fait entre temps à Berlin la connaissance de cinéastes français travaillant pour la U.F.A. j'ai fait avec eux d'abord de la figuration puis de la mise en scène - Finalement j'ai décidé de me consacrer au Cinéma et d'abandonner le Professorat - Je suis rentré en France qu'à la

A 101718

36

déclaration de guerre - J'ai été mobilisé puis fait prisonnier et interné en Autriche où je suis resté comme interprète à l'Oflag 7 A. Au début de 1941, j'ai pu obtenir un congé de captivité par l'intermédiaire de M. Bonnoisin que j'avais connu à Berlin et qui était en France Directeur du Comité Central des Allocations familiales - En avril 1941, j'ai rencontré à Paris M. Hibelin, une ancienne connaissance de Berlin qui s'occupait de questions d'éditions à l'Ambassade d'Allemagne et qui me fit entrer au Journal cinématographique "Ciné Mondial" - J'ai recruté des collaborateurs pour ce journal puis j'ai préparé ce numéro qui a paru en août 1941. J'ai quitté la maison fin 1941 à la suite d'un désaccord avec M. Hibelin -

Ciné Mondial dépendait des éditions Lefort qui me demandèrent avant la fin de 1941 d'assumer la partie administrative d'un film intitulé Les Corrupteurs, film anti-juif destiné à l'exposition "Le Juif et la France". Le scénario des "Corrupteurs" était de Pierre Ramelot, (décédé en septembre 1942) et de François Mazeline. Pierre Gérant a été le monteur du film et Géo Blanc l'opérateur - La mise en scène était de Pierre Ramelot assisté de François Mazeline - Mon rôle a consisté exclusivement à rédiger les contrats et à payer le personnel qui était en majeure partie recruté par le metteur en scène -

Étant sans travail, puisque je devais quitter les éditions "Le Pont" à la fin de 1941, j'ai essayé d'obtenir une autorisation de producteur pour monter une affaire moi-même - Je me suis adressé d'abord au Comité d'organisation du Cinéma en faisant valoir ma

101719

qualité d'ancien prisonnier et le fait que j'étais sans ressource car tout ce que je possédais avait été placé sous séquestre à Berlin - On m'a répondu qu'on ne pouvait pas m'accorder ma demande d'ouverture de producteur - Sur le conseil d'amis, je suis alors allé voir le service "Propaganda Abteilung du Service du Cinéma", 52 Champs Elysées - J'ai vu le Dr Dietrich que j'avais connu à Berlin ; il m'a alors engagé à aller travailler à Berlin à la U.F.A. ce que j'ai refusé. Finalement j'ai obtenu l'autorisation que je sollicitais - J'ai alors créé la Société "Nova - Films". ~~J'ai~~ au capital de 200.000f sur lesquels j'ai apporté 60.000f _ Le reste a été fourni par 2 de mes amis, le Colonel Bochet qui a apporté 60000 et André Briand 80.000f _ Dix mois plus tard j'ai racheté les actions d'André Briand puis au début de 1944 celles du Cl Bochet - Je suis donc resté l'unique propriétaire de l'affaire - Le siège social de Nova Films fut d'abord 55 Champs Elysées, 72 de la même avenue et enfin 8 rue Euler - En créant la "Nova Films" j'avais l'intention de produire des grands film et des documentaires doublage, ce que d'ailleurs j'ai réalisé en produisant Fornavara et en commençant Mlle LaFaille et l'Enfant de l'Amour -

A Dix jours environ après ma première visite au Dr Dietrich, en décembre 1941, celui-ci me fit appeler - Il me déclara qu'il avait décidé de réaliser un film sur la Franc Maçonnerie et qu'il m'avait choisi comme producteur. Je me récusai, d'abord en alléguant mon incompétence sur ce sujet, puis ma ferme intention de ne pas produire des films de propagande. Le Dr Dietrich

101720

qui ne supportait pas la contradiction, insista vivement
en disant qu'il me fournirait tous les éléments nécessaires
j'ai dû accepter. C'est ainsi que j'ai été mis en rapport
avec l'auteur du scénario Marquès-Rivière, le metteur
en scène adaptateur était Jean Mamy dit Paul Riche.
L'opérateur était Marcel Lucien et le monteur Pierre
Gérant. La distribution fut faite par M. Lauzun. Les
principaux interprètes étaient Maurice Rémy, Gisèle Parry,
et Marcel Vibert. Le reste des interprètes étaient des figurants
engagés à la journée. Les trois artistes ont été choisis par
Paul Riche et approuvés par moi. Un collaborateur du
service d'Information allemand, M. Albert, a d'abord
censuré le scénario de Marquès-Rivière, puis le découpage
de Paul Riche et a assisté souvent aux prises de vues.
Une fois terminée la bande avait 1.600 mètres. ~~C'était~~
C'était en septembre 1942. Avec mon accord, le monteur
Pierre Gérant a fait d'importantes coupures en suppri-
mant certaines scènes nuisibles au prestige français.
Les coupures les plus importantes ont été faites après la
projection du film en exclusivité, c'est à dire 4 semaines
plus tard lorsqu'on a tiré des copies. De ce fait la
bande qui est passée dans les salles de quartier ou
en zone nord n'avait plus que 750 mètres. Je tiens
à préciser en outre qu'à la suite des "Forces Occultes"
(Version réduite) nous devions projeter le film Mariella
réduit. En fait, dans plusieurs salles, le film Mariella
est passé en entier et ainsi le film "Forces Occultes" n'a
pas été projeté ce jour-là. Cela a été fait par Lauzun
en accord avec moi.

A l'encontre d'un producteur ordinaire

H4777 – 0005

101721

Je n'ai pas eu à prendre d'initiative personnelle ~~dans l'~~ pour la réalisation des "Forces Occultes". Lorsque les Allemands m'ont remis le scénario, je ne connaissais ni l'auteur du Film, Marquès Rivière, ni le réalisateur Paul Riche.

J'ai reçu des fonds 1.200.000 francs du service d'Information allemand et sur ces fonds j'ai payé à la fois le scénariste, le réalisateur, les artistes, le studio, le laboratoire etc.....

Pendant la préparation de Forces Occultes, les Allemands m'ont demandé de réaliser une série de sketches intitulés "Monsieur Girouette." Il s'agissait de films humoristiques (pochades satyriques) sur le marché noir, les Zazous, le Swing etc.... Ils furent réalisés et payés par le service allemand de l'Information. Le scénario de ces sketches était de Habert; l'adaptation et la réalisation de Ramelot et de Mazeline. Trois seulement de ces sketches sont sortis pour la raison suivante: ~~~~ la Censure ayant demandé de modifier 3 de ces sketches, je me suis récusé en prétextant que j'avais suivi à la lettre les instructions allemandes et qu'il était impossible de le faire par suite d'engagements antérieurs d'artistes et de techniciens. L'interprète principal était Gaston Rullier, les autres étaient des figurants. Je tiens à souligner au sujet de Forces Occultes que la commande de ce film a été faite en décembre 1941 et qu'il n'a été commencé qu'à la mi-septembre 1942. Nous faisions traîner en prétextant différentes difficultés matérielles, alors qu'en réalité j'étais peu pressé de sortir un film de propagande.

En juillet 1943 le service de la Main d'Œuvre allemande par le canal du Dr Dietrich me donna l'

ZF.

H4777 – 0006

101722

H4777 - 0007

l'ordre de tourner deux courts métrages, "Travailleurs de France" et "Permissionnaires n'oubliez pas". Pour le premier de ces films je n'ai engagé aucun technicien - Le scénariste était Marcel Montarou, le réalisateur Serge Griboff - Le scénario du deuxième film était également Marcel Montaron; François Mazeline fut le metteur en scène - Il s'agissait de deux documentaires tournés sur place en Allemagne; je n'y suis même pas allé; mon rôle a consisté à rédiger les contrats et à payer les techniciens. Le premier film "Travailleurs de France" n'est jamais sorti - Je me suis arrangé avec Serge Griboff pour le faire traîner jusqu'en avril 1944; puis sous d'autres prétextes matériels, j'ai réussi à éviter la sortie de ce film et la Libération est arrivée.

Le second film "Permissionnaires n'oubliez pas" a été volontairement saboté dans sa réalisation par le choix que j'avais fait d'un réalisateur incompétent, de figurants en guise d'acteurs et de la cadence exagérée du tournage. Le résultat fut déplorable et finalement le film fut retiré des salles.

En avril 1944, toujours par l'intermédiaire des autorités allemandes, j'ai reçu la commande de deux courts métrages intitulés "12 heures d'Auguste" et "Le Vrai combat". Comme précédemment on m'a apporté les scénarii, le premier étant de Jacques Serot que je n'avais jamais vu et le second de Pierre Gaulier. Pierre Geraut a fait la mise en scène et le montage de ces deux films - Ces deux films ne sont jamais sortis car en accord avec Geraut j'ai fait traîner la réalisation des bandes, puis la négociation de la salle.

A101723 26.

[signature]

pour la projection -

J'ai vaguement connu M. Janin; ainsi qu'il le déclare dans sa lettre du 24 octobre dernier, je n'ai pas participé en quoi que soit à la réalisation du film "Nimbus libéré" dessin animé dont il est le producteur -

Je ne me suis jamais occupé de politique - Je n'ai jamais appartenu à aucun parti politique quelconque malgré les nombreuses sollicitations dont j'ai été l'objet notamment de la part du groupe Collaboration - Je ne suis jamais allé à l'Ambassade où je n'ai d'ailleurs reçu qu'une seule invitation -

Lecture faite, persiste et signe

A 101724

H4777 - 0008

DOC. R.F. N° 1140

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE -
MINISTÈRE PUBLIC
DÉLÉGATION FRANÇAISE

101717

H-4777

RF 1140

H4777 – 0009